



Extrait des délibérations du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale

Séance du 26 juin 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-six juin à dix-sept heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Donges, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du vingt juin deux mil vingt-trois, sous la présidence de Monsieur François CHÉNEAU, Maire et Président du CCAS.

Nombre de membres en exercice : 17
Nombre de membres présents : 13
Nombre de membres excusés : 3
Nombre de membres excusés avec pouvoir : 1

Présents : François CHÉNEAU, Monique PIRAUD, Yveline LECAMP, Marie-Andrée PICOT, Chantal GUINARD, Danièle FAVREAU, Albert LEHUEDE, Danielle HERVO, Lise BERTHO, Yvonnick PERRIN, Guy SICOT, Roger MAHO, Michel DESBOIS

Etaient excusés : Roselyne DAUCE, Alain GIRARDEAU, Mikael DELALANDE

Etaient excusés avec pouvoir : Didier RIAUD avec pouvoir à Yveline LECAMP

Délibération N° 1.2 : Budget 2022 du Centre Communal d'Action Sociale : Approbation du compte administratif 2022

Exposé

Le Compte Administratif du Centre Communal d'Action Sociale 2022 se solde par un excédent de **35 475,64 €** en fonctionnement et un besoin de financement en investissement de **-8 656,29 €**, soit un excédent global de clôture égal à **26 819,35 €** (voir *annexe n°1*).

La maquette officielle du Compte Administratif (CA) figure en *annexe n°2* tandis que l'*annexe n°3* présente le CA 2022 dans un tableau sous forme synthétique par section.

I – SECTION DE FONCTIONNEMENT :

A – DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT : 156 012,17 €

Le document budgétaire joint (annexe n°2) retrace au II-A2, page 8 « Présentation générale », les principaux postes par chapitre, en dépenses **réelles** (donnant lieu à un décaissement) pour **153 931,17 €** et en dépenses **d'ordre** (écritures purement comptables) pour **2 081,00 €**.

Il convient d'intégrer dans l'analyse du Compte Administratif 2022, la particularité de l'année 2022 marquée par les travaux d'aménagement du logement temporaire sis 28, rue Boulay Paty.

1. DEPENSES REELLES : 153 931,17 €

➤ Chapitre 011 « Charges à caractère général » (29 956,29 €) :

Pour mémoire : inscrits au Budget 2022 : 36 302 €.

Au sein de ce chapitre, notons pour les postes les plus significatifs :

✚ Le poste « Fournitures de petit équipement » (article 60632) a été consommé à hauteur de 1 485,42 € pour les achats nécessaires à la réalisation des travaux de plomberie en régie dans le logement temporaire sis 28, rue Boulay Paty.

✚ Le poste « fêtes & cérémonies » (article 6232 : colis et repas du Noël des aînés) a progressé de 35,47 % par rapport à 2021 passant de 15 098,56 € en 2021 à 20 453,52 € en 2022 (11 000 € : colis de Noël, 1 166,41 € : chocolats pour les anciens de l'EPHAD, 8 287,11 € : repas des aînés).

En effet, comme en 2020 et compte tenu de la situation sanitaire, le repas des aînés et le spectacle avaient été annulés en 2021, remplacés par un colis pour tous les aînés.

✚ Le poste « rémunérations d'intermédiaires » (article 6228) intègre les frais divers occasionnés par les actions intergénérationnelles organisées en octobre, en multi partenariat autour des personnes âgées dans le cadre de la « semaine bleue ». Un crédit de 13,92 € a été réalisé sur les 400 € budgétés à ce titre. De même cet article couvre la rémunération des intervenants pour les « journées du handicap » pour lesquelles un crédit de 300 € a été ouvert, réalisé à hauteur de 90 € au titre de la prestation de contes en langue des signes.

➤ Le chapitre 012 « Charges de personnel et frais assimilés » (87 681,00 €) correspond à la mise à disposition du personnel par la commune au C.C.A.S. Pour mémoire, 89 580 € étaient inscrits au budget 2022.

- **Le chapitre 65 « Autres charges de gestion courante » (36 293,88 €)** enregistre les subventions aux associations et les aides diverses.

Pour mémoire : inscrits au Budget 2022 : 47 900 €.

✚ A l'article 6558, la participation au Fonds de Solidarité pour le Logement est inchangée à hauteur de 3 080 €. De plus, 803,80 € ont été versés à la MDPH44 sur cette imputation.

✚ A l'article 6562, les aides accordés par le CCAS en 2022 s'élèvent globalement à 13 676,78 € :

- Les aides accordées sous forme de Chèques d'Accompagnement Personnalisé à hauteur de 6 778,73 € semblent avoir diminué par rapport à 2021 (10 328,17 €) ; mais un remboursement de 2 759 € au titre de 2021 a été enregistré en recettes exceptionnelles de 2022 (article 7718), ramenant la dépense nette de 2021 à 7 569,17 €.
- Les aides au chauffage ont légèrement baissé passant de 4 770 € en 2021 à 4 480 € en 2022.
- Enfin, 2 418,05 € ont été distribués au titre des aides au paiement des factures EDF-GDF et d'eau, des aides à la restauration scolaire, au paiement de loyers, aux nuitées d'hôtel d'urgence et à d'autres aides diverses.

✚ L'article 6573 correspondant à la participation du CCAS au frais d'abonnement à la téléassistance n'avait enregistré que 1 025,31 € en 2021 contre 5 620 € en 2020 en raison d'une modification par le Département du mode de gestion de la facturation de la téléassistance confiée désormais à l'opérateur VITARIS.

De ce fait, l'exercice 2022 enregistre une dépense de 7 551,25 €, dont 5 990 € correspondant aux mois de décembre 2019 à novembre 2020 et 1 561,25 € au titre des mois de novembre 2021 à octobre 2022.

✚ Les subventions ordinaires octroyées aux associations à caractère social & caritatif passent de 6 250 € en 2021 à 6 300 € en 2022 (article 6574) ;

✚ Le montant de la participation versée au CLIC Pilot'âge de la région nazairienne est passé de 4 793,70 € en 2021 à 4 882,05 € en 2022 (article 658) conformément à l'avenant n°2 à la convention de partenariat approuvé par délibération n°3 du CA du 21/02/2022.

2. **DEPENSES D'ORDRE : 2 081.00 €**

- **Le chapitre 042 « opérations d'ordre entre sections »** enregistre l'amortissement annuel des biens imputés en investissement pour **2 081.00 €**.

B – RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT : 191 487,81 €

1- RECETTES REELLES : 166 250,10 €

- **Le chapitre 74 « Dotations et Participations », avec un total de 148 835 €** enregistre la subvention communale. Elle était de 150 000 € en 2021.
- **Le chapitre 75 « Autres produits de gestion courante », pour 2 158,04 €** correspond à l'encaisse des loyers perçus auprès de l'association des Eaux Vives pour les logements temporaires à hauteur de 2 100 € et au titre des baux ruraux pour 58,04 €.
- **Le chapitre 77 « Produits Exceptionnels » : 7 915,64 €** retrace le produit des dons et des quêtes lors des mariages pour 5 156,64 € (article 7713) d'une part, et l'avoir de 2 759 € au titre des Chèques d'Accompagnement Personnalisés de 2021 à l'article 7718, d'autre part (voir supra).
- **Le résultat de 2021 reporté : 25 237,71 €** s'ajoute aux recettes propres de l'exercice 2022 égales à 166 250,10 €.

2- RECETTES D'ORDRE : 7 341,42 €

- **Le chapitre 042 « opérations d'ordre-transfert entre sections »** enregistre la valorisation des travaux effectués en régie pour **7 341,42 €**.

II – SECTION D'INVESTISSEMENT :

A – DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT : 15 147,61 €

1- DEPENSES REELLES : 7 806,19 €

- **Le chapitre 21 « immobilisations corporelles »** concerne principalement les travaux d'aménagement des logements temporaires sis 28, rue Boulay Paty (réfection de la toiture et travaux d'électricité) et 27 ter, rue des Herlains (faisabilité et travaux de branchement eaux usées) à hauteur de **7 806,19 €**.

2- DEPENSES D'ORDRE : 7 341,42 €

- **Le chapitre 042 « opérations d'ordre-transfert entre sections »** enregistre la contrepartie de l'écriture de valorisation des travaux effectués en régie pour **7 341,42 €**.

SLOW

B – RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT : 6 491,32 €

- **Le chapitre 040 « opérations d'ordre entre sections » : 2 081,00 €** enregistre la contrepartie des écritures d'amortissement annuel des biens.
- **Le Résultat de 2021 reporté : 4 410,32 €** s'ajoute aux recettes propres de l'exercice 2022 égales à 2 081,00 €.

Proposition

En conséquence, le Conseil d'Administration est invité à approuver le Compte Administratif de 2022 du Centre Communal d'Action Sociale.

Monsieur le Président quitte la salle du Conseil d'Administration et Mme PIRAUD Monique soumet le Compte Administratif 2022 au vote des administrateurs.

Décision

Après délibération, le Conseil d'Administration **APPROUVE à l'unanimité** le Compte Administratif de 2022 du Centre Communal d'Action Sociale.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Donges, le 27 juin 2023

François CHÉNEAU
Président du C.C.A.S.



Envoyé en préfecture le 28/06/2023

Reçu en préfecture le 28/06/2023

Publié le 28/06/2023

SLOW

ID : 044-264402454-20230626-DELIB1260623-DE



COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DU CCAS

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
DEPENSES DE L'EXERCICE	156 012.17 €
RECETTES DE L'EXERCICE	166 250.10 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	10 237.93 €
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	25 237.71 €
RESULTAT 2022	35 475.64 €

SECTION D'INVESTISSEMENT	
DEPENSES DE L'EXERCICE	15 147.61 €
RECETTES DE L'EXERCICE	2 081.00 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	- 13 066.61 €
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	4 410.32 €
RESULTAT 2022	- 8 656.29 €

RESULTAT DE CLOTURE	26 819.35 €
---------------------	-------------

RESTES A REALISER 2022	
DEPENSES	- €
RECETTES	- €
SOLDE DES RESTES A REALISER	- €
RESULTAT NET D'INVESTISSEMENT	- 8 656.29 €

RESULTAT NET DE CLOTURE	26 819.35 €
-------------------------	-------------

AFFECTATION DU RESULTAT	35 475.64 €
MINIMUM A COUVRIR	8 656.29 €
PROPOSITION D'AFFECTATION COMPTE 1068	8 700.00 €
REPORT A NOUVEAU EN FONCTIONNEMENT	26 775.64 €

Envoyé en préfecture le 28/06/2023

Reçu en préfecture le 28/06/2023

Publié le 28/06/2023

SLO

ID : 044-264402454-20230626-DELIB1260623-DE



Service Finances

CA ESTIME 2022 DU CCAS

SECTION : FONCTIONNEMENT

DEPENSES

RECETTES

SERVICE GESTIONNAIRE	CHAPITRE	IMPUTATION	LIBELLE	CA 2021	BP 2022	CA 2022	SERVICE GESTIONNAIRE	CHAPITRE	IMPUTATION	LIBELLE	CA 2021	BP 2022	CA 2022
BATIM		60812/LURGE	énergie - électricité		100.00 €	56.68 €							
							DFIN	002	002/COMPTA	excédent de fonctionnement reporté	10 896.67 €	25 237.71 €	25 237.71 €
							DFIN	74	7474/COMPTA	subvention commune (-1 165 € charges repas des anciens : budget 6232 ERCIN ville)	150 000.00 €	150 000.00 €	148 835.00 €
ENTR	O11	6064/ADMI	Fournitures administratives	193.74 €	60.00 €	0.00 €							
CCAS	O11	6132/LURGE	locations	1 776.00 €	1 800.00 €	1 776.00 €				sous-total chapitre 74	150 000.00 €	150 000.00 €	148 835.00 €
BATIM	O11	60632/LURGE	trvx régie logement urgence 28 rue B. Paty & provision p/réparations	7 802.96 €	4 927.00 €	1 485.42 €							
							DFIN	75	752/FONC01	autres produits -baux ruraux	0.00 €	0.00 €	58.04 €
BATIM	O11	6156/LURGE	maintenance logements d'urgence (chaudière m	292.60 €	1 000.00 €	298.65 €	DFIN	75	752/LURGE	revenus des logements temporaires	2 156.05 €	2 100.00 €	2 100.00 €
DSI	O11	6156/ADMI	maintenance ELISSAR + module CAP	2 636.64 €	2 700.00 €	2 659.20 €							
CCAS	O11	6182/ADMI	documentation, ACTES, ASH	222.00 €	250.00 €	225.00 €				sous-total chapitre 75	2 156.05 €	2 100.00 €	2 158.04 €
RESHU	O11	6184/ADMI	formation COAPP analyse de pratique + ELISSAR	630.00 €	700.00 €	349.04 €	CCAS	77	7713/ADMI	libéralités reçues (dons et quêtes mariages)	140.00 €	1 762.29 €	5 156.64 €
CCAS	O11	6228/AGEES	rémunération d'intermédiaires Semaine Bleue	- €	400.00 €	13.92 €							
							DFIN	77	7718/LURGE	Autres produits except s/opérations gestion	0.00 €	2 760.00 €	2 759.00 €
CCAS	O11	6228/HANDI	Rémunération d'interméd - Journées Handicap	- €	300.00 €	90.00 €				sous-total chapitre 77	140.00 €	4 522.29 €	7
CCAS	O11	6232/ANIM	fêtes & cérè (chocolats+galette)	896.40 €	1 170.00 €	1 166.41 €							
CCAS	O11	6232/COLIS	fêtes & cérémonies - collis de Noël (qq pers en +)	14 202.16 €	11 000.00 €	11 000.00 €							
CCAS	O11	6232/REPAS	fêtes & cérémonies -repas	0.00 €	9 230.00 €	8 287.11 €							
BATIM	O11	6262/MOB	Frais de télécommunications	160.80 €	250.00 €	150.43 €							
CCAS	O11	6281/ADMI	cotisation divers UNCCAS	276.51 €	260.00 €	260.43 €							
CCAS	O11	6288/ADMI	autres serv. extérieurs (élec. électronique)	168.00 €	110.00 €	98.00 €							
CCAS	O11	63512/DFIN	taxes foncières	1 784.00 €	2 025.00 €	2 022.00 €							
sous-total chapitre 011				31 029.81 €	36 302.00 €	29 956.29 €							



CA ESTIME 2022 DU CCAS

SECTION : FONCTIONNEMENT

DEPENSES

RECETTES

SERVICE GESTION MAIRE	CHAPITRE	IMPUTATION	LIBELLE	CA 2021	BP 2022	CA 2022	SERVICE GESTION MAIRE	CHAPITRE	IMPUTATION	LIBELLE	CA 2021	BP 2022	CA 2022		
RESHU	012	6215/ADMI	personnel affecté /collectivité	82 613.00 €	89 000.00 €	87 529.00 €									
RESHU	012	6451/ADMI	cotisation à l'URSSAF	152.00 €	580.00 €	152.00 €									
RESHU	012	6453/ADMI	cotisation caisses de retraite												
sous-total chapitre 012				82 765.00 €	89 580.00 €	87 681.00 €									
CCAS	65	6558/FSL	contribution au FSL	3 080.00 €	3 100.00 €	3 080.00 €									
CCAS	66	6558/MDPH	contribution MDPH	803.80 €	850.00 €	803.80 €									
CCAS	65	6562/AGEES	aide chauffage personnes âgées	4 770.00 €	4 800.00 €	4 480.00 €									
CCAS	65	6562/CANTI	aides restauration scolaire	199.70 €	2 000.00 €	122.00 €									
CCAS	65	6562/CHEQU	Chèques Accompagnement Personnalisé	10 328.17 €	14 600.00 €	6 778.73 €									
CCAS	65	6562/DIVER	aides diverses (régie d'avances)	472.48 €	650.00 €	635.00 €									
CCAS	65	6562/EAU	aides factures d'eau	338.20 €	400.00 €	175.02 €									
CCAS	65	6562/EDFGD	aides factures EDF GDF	318.55 €	1 500.00 €	833.03 €									
CCAS	65	6562/NUITE	aides nuitées d'hôtel d'urgence		300.00 €	190.00 €									
CCAS	65	6562/LOYER	aides loyers	250.00 €	500.00 €	463.00 €									
CCAS	65	6562/VACA	aides aux vacances	30.95 €	100.00 €	0.00 €									
CCAS	65	6573/TELEA	téléassistance	1 025.31 €	7 900.00 €	7 551.25 €									
CCAS	65	6574/ADMI	subv fonction pers. dt privé	6 250.00 €	6 300.00 €	6 300.00 €									
CCAS	65	658/ADMI	charges diverses CLIC	4 793.70 €	4 900.00 €	4 882.05 €									
sous-total chapitre 65				32 660.88 €	47 900.00 €	36 293.88 €									
DFIN	67	673/FONC01	titres annulés sur exercices antérieurs												
DFIN	67	674/ADMI	Subventions exceptionnelles	- €	259.00 €	0.00 €									
DFIN	67	678/ADMI	Autres charges exceptionnelles												
sous-total chapitre 67				- €	259.00 €	0.00 €									
DFIN	022	022/COMPTA	dépenses imprévues de fonctionnement		0.00 €	0.00 €									
dépenses d'ordre de fonctionnement							recettes d'ordre de fonctionnement								
	023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		13 088.00 €	- €	- €	DFIN	042	722/COMPTA	TRAVAUX EN REGIE	9 566.66 €	7 350.00 €	7 34		
DFIN	042	6811/COMPTA	amortissements	2 081.00 €	2 081.00 €	2 081.00 €									
TOTAL				148 536.67 €	189 210.00 €	156 012.17 €	TOTAL						172 749.38 €	189 210.00 €	191 4
DEPENSES HORS AMORTISSEMENTS				146 455.67 €	187 129.00 €	153 931.17 €	hors excédent reporté						161 882.71 €	183 972.28 €	166 2
Resultat											24 212.71 €	0.00 €	35 4		

Envoyé en préfecture le 28/06/2023
 Reçu en préfecture le 28/06/2023
 Publié le 28/06/2023
 ID : 044-264402454-20230626-DELIB1260623-DE
 SLOX



Service FINANC

CA ESTIME 2022 DU CCAS

SECTION : INVESTISSEMENT

DEPENSES

RECETTES

SERVICE GESTIONNAIRE	CHAPITRE	IMPUTATION	LIBELLE	CA 2021	Restes à réaliser	BP 2022	CA 2022	SERVICE GESTIONNAIRE	CHAPITRE	IMPUTATION	LIBELLE	CA 2021	BP 2022	CA 2022	
DFIN	020	020/COMPTA	dépenses Imprévues d'Inve	- €				DFIN	001	001/COMPTA	excédent d'investissement reporté	15 033.06 €	4 410.32 €	4 410.32 €	
DSI	20	205/ADMIN	concessions, logiciels...												
sous-total chapitre 20				- €		- €									
CCAS	21	2131/LURGE		8 588.68 €		- €									
BATIM	21	2131/LURGE	trvx aménagi logement temporaire 28, B. Paty	3 718.54 €	3 722.00 €	4 088.00 €	7 808.19 €	DFIN	10	10222/CCAS	FCTVA	581.46 €	0.68 €	- €	
								DFIN	10	1088/COMPTA	excédent de fonctionnement capitalisé				
CCAS	21	2184/LURGE	moblier logements temporaires			3 420.00 €	0.00 €	sous-total chapitre 10							
CCAS	21	2188/LURGE	électroménager, TV... des logements temporaires			1 000.00 €	0.00 €					581.46 €	0.68 €	- €	
sous-total chapitre 21				13 285.20 €	3 722.00 €	8 508.00 €	7 808.19 €								
dépenses d'ordre d'investissement							recettes d'ordre d'investissement								
DFIN	040	192/COMPTA	Plus ou moins values sur cessions d'immos					O21	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			13 088.00 €		- €	
DFIN	040	2131/COMPTA	TRAVAUX EN REGIE			7 380.00 €	7 341.42 €	DFIN	040	2118/COMPTA	Autres terrains (val. comptable immos)	- €	- €		
								DFIN	040	2805/COMPTA	amortis concessions, licences, logiciels	- €	- €		
								DFIN	040	28183/COMPTA	amortissements mobilier	- €	- €		
								DFIN	040	28184/COMPTA	amortis matériel informatique	863.00 €	863.00 €	863.00 €	
								DFIN	040	28188/COMPTA	autres amortissements	1 218.00 €	1 218.00 €	1 218.00 €	
							TOTAL AMORTISSEMENTS								
							2 081.00 €								
							2 081.00 €								
							2 081.00 €								
OPERATIONS PATRIMONIALES D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT															
	O41							O41							
TOTAL				13 285.20 €	3 722.00 €	15 858.00 €	15 147.61 €	TOTAL				17 622.46 €	19 580.00 €	6 491.32 €	
					19 580.00 €						hors excédent reporté	2 662.46 €	2 081.68 €	2 081.00 €	
											resultat	4 410.32 €	3 722.00 €	- 6 688.38 €	

Envoyé en préfecture le 28/06/2023

Reçu en préfecture le 28/06/2023

Publié le 28/06/2023

SLOW

ID : 044-264402454-20230626-DELIB1260623-DE